

Exemplaire original

Réf. 30/2017/23696/01 : 1



www.certinergie.be 0800 82 171 info@certinergie.be



### PROCÈS-VERBAL DE VISITE D'INSTALLATION ÉLECTRIQUE DOMESTIQUE BASSE TENSION

#### Données générales

Visualisation de l'habitation et de l'installation

Adresse de l'installation Rue de la Biesmes 105  
6531 Biesme-Sous-Thuin  
unité d'habitation (maison)  
Type de locaux Ligny  
Propriétaire non communiqué  
Responsable des travaux non communiqué  
Carte ID 11/12/2017  
Date du contrôle visite périodique (Art. 271) -  
Type du contrôle dans le cadre d'une vente  
Agent visiteur Raphaël Coumiot



#### Données du raccordement

Gestionnaire du réseau de distribution (GRD)	ORES ASSETS	Type de raccordement	aérien
Code EAN	non communiqué	Câble compteur - tableau	EXVB 4 x 10 mm <sup>2</sup>
Numéro du compteur	56133047	Tension nominale de service	3x400V + N - AC
Index jour / nuit	91367.9 / 49954.4	Courant nominal de la protection de branchement	25A

#### Contrôle

Conformité schéma(s) unifilaire(s) et plan(s) de position	OK	Nombre de tableaux	1	Nombre de circuits	Voir circuit
---	----	--------------------	---	--------------------	--------------

Circuit(s)  
Protection  
Section (mm<sup>2</sup>)  
Conclusion

Les fondations datent d'avant le 1/10/1981	Résistance minimale d'isolement mesurée (MΩ)	1,5
Prise de terre piquets	Dispositif différentiel de tête	ID - 40A - 300mA - type A - test OK
Résistance de dispersion de la prise de terre (Ω) 30	Dispositif différentiel "sdb"	ID - 40A - 30mA - type A - test OK
Conformité des liaisons équipotentielles et des PE sans objet	Raccordement	OK
Test de continuité conduant	Éclairage/machines	OK
Contrôle boucle de défaut conduant	Contrôle visuel appareils fixes et/ou mobiles	OK
Protection contre les contacts indirects OK	Protection contre les contacts directs	OK

#### Conclusion : CONFORME

A la date du **11/12/2017**, l'installation électrique de "**Rue de la Biesmes 105 - 6531 Biesme-Sous-Thuin**" est conforme au Règlement Général des Installations Électriques.

Le contrôle réalisé par **Certinergie** a porté sur les parties visibles de l'installation et normalement accessibles.

Un plombage en amont et en aval du dispositif de protection à courant différentiel résiduel est placé afin de rendre inaccessible ses bornes.

Le ou les schémas unifilaires et de position ont été contrôlés et sont conformes à l'installation.

Le prochain contrôle périodique est à effectuer, sans modification importante de l'installation électrique, avant le **11/12/2042**.

Signature de l'agent

Signature du propriétaire

#### Certinergie ASBL - Organisme de contrôle agréé

Siège social : 57 Rue Haute Voie, 4537 Verlaine  
Siège d'exploitation : 367 Avenue Louise, 1050 Bruxelles  
Siège d'exploitation : 11 Chaussée de Bruxelles, 1300 Wavre  
Siège d'exploitation : Martelarenplein 20E 3000 Leuven  
N° de compte : BE57 0688 9789 1035  
TVA : BE0536501654

Site internet: www.certinergie.be  
Tél: 0800 82 171  
Mail : info@certinergie.be



Organisme de contrôle

[www.certinergie.be](http://www.certinergie.be) 0800 82 171 [info@certinergie.be](mailto:info@certinergie.be)


## Remarques

- Le délai en vigueur pour le contrôle d'installation domestique déclarée conforme est tous les 25 ans

## Devoirs du propriétaire, gestionnaire ou locataire de l'installation :

Il a pour obligation de conserver le procès-verbal de conformité ou de contrôle dans le dossier de l'installation électrique, de renseigner dans le dossier les modifications apportées à l'installation électrique, en cas d'accident aux personnes dû à l'électricité de prévenir le Service Public Fédéral ayant l'Energie dans ses attributions, d'assurer ou de faire assurer l'entretien de l'installation et de veiller à ce que l'installation reste conforme en tout temps, de refaire contrôler l'installation en cas d'infraction(s) avant un délai d'un an et par le même organisme en cas de visite de contrôle, et si suite à un contrôle pour la vente d'une installation électrique datant d'avant le 1er octobre 1981, avant un délai de 18 mois à dater du jour de l'acte de vente par l'organisme de son choix. Dans le cas où, lors de la seconde visite, des infractions subsistent, l'organisme agréé se doit d'envoyer une copie du procès-verbal de visite de contrôle à la Direction générale de l'Energie préposée à la haute surveillance des installations électriques domestiques. Le Service public fédéral ayant l'Energie dans ses attributions, est informé, par l'organisme agréé qui a effectué la visite de contrôle, de l'existence d'infractions au cas où il n'est pas donné suite à la remise en ordre de l'installation.

## En résumé, quelles sont les mesures à prendre si l'installation électrique est conforme?

- |   |   |   |   |
|---|---|---|---|
| <b>1</b><br>Lisez attentivement ce<br>procès-verbal | <b>2</b><br>Lors d'extensions, de<br>modifications importantes de<br>l'installation, faites la reconstruire | <b>3</b><br>Au terme de la validité du rapport,<br>faites reconstruire votre installation | <b>4</b><br>Certinergie est à votre service<br>pour effectuer ce contrôle |
|---|---|---|---|

## Certinergie ASBL - Organisme de contrôle agréé

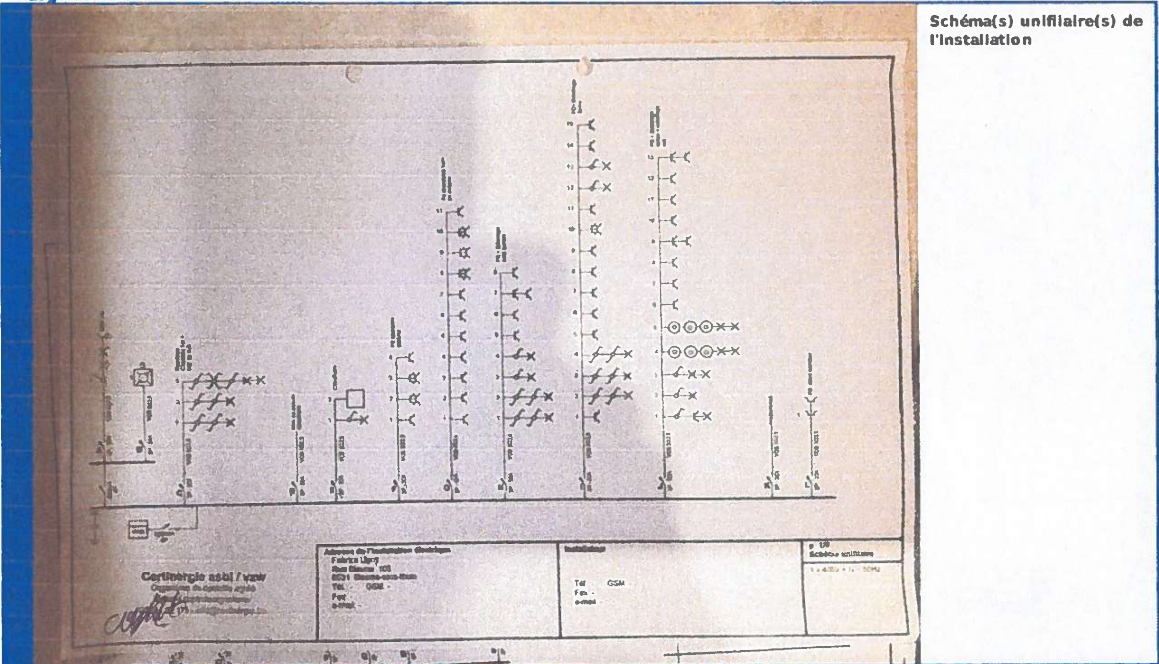
Siège social : 57 Rue Haute Voie, 4537 Verlaïne  
 Siège d'exploitation : 367 Avenue Louise, 1050 Bruxelles  
 Siège d'exploitation : 11 Chaussée de Bruxelles, 1300 Wavre  
 Siège d'exploitation : Martelarenplein 20E 3000 Leuven  
 N° de compte : BE57 0688 9789 1035  
 TVA : BE0536501654



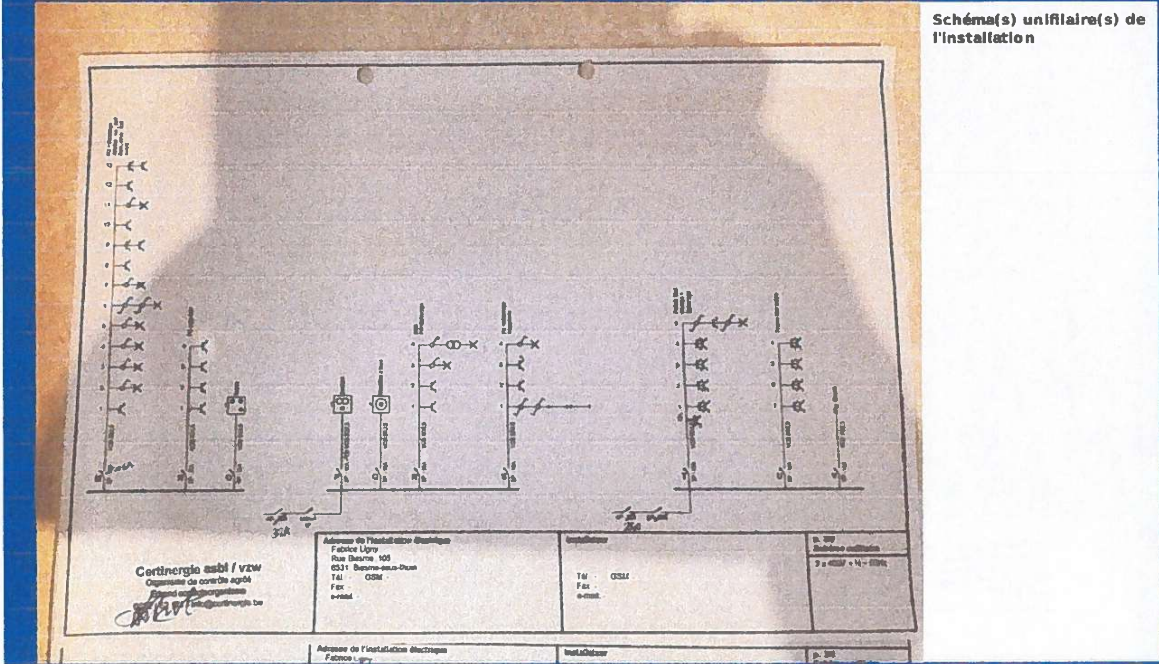
  
 Site internet: [www.certinergie.be](http://www.certinergie.be)  
 Tél: 0800 82 171  
 Mail : [info@certinergie.be](mailto:info@certinergie.be)



www.certinergie.be 0800 82 171 info@certinergie.be



Schéma(s) unifilaire(s) de l'installation



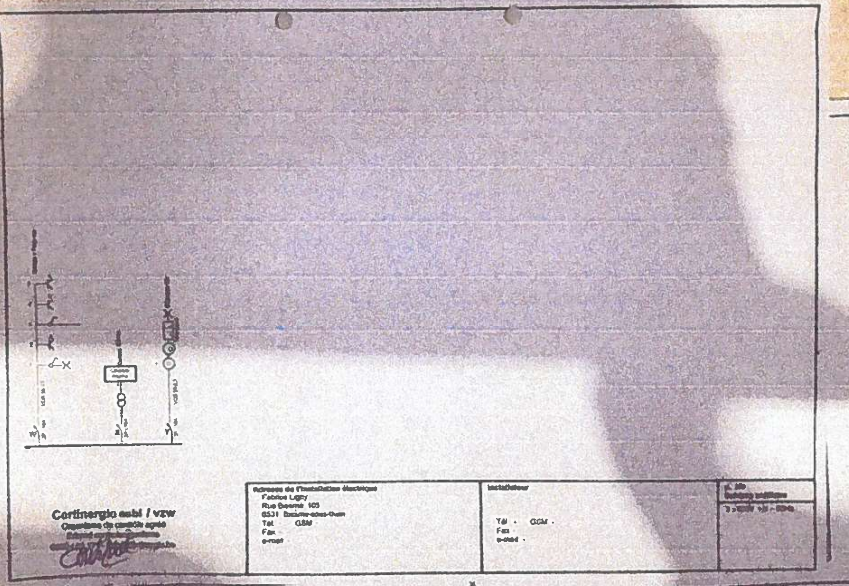
Schéma(s) unifilaire(s) de l'installation

**Certinergie ASBL - Organisme de contrôle agréé**

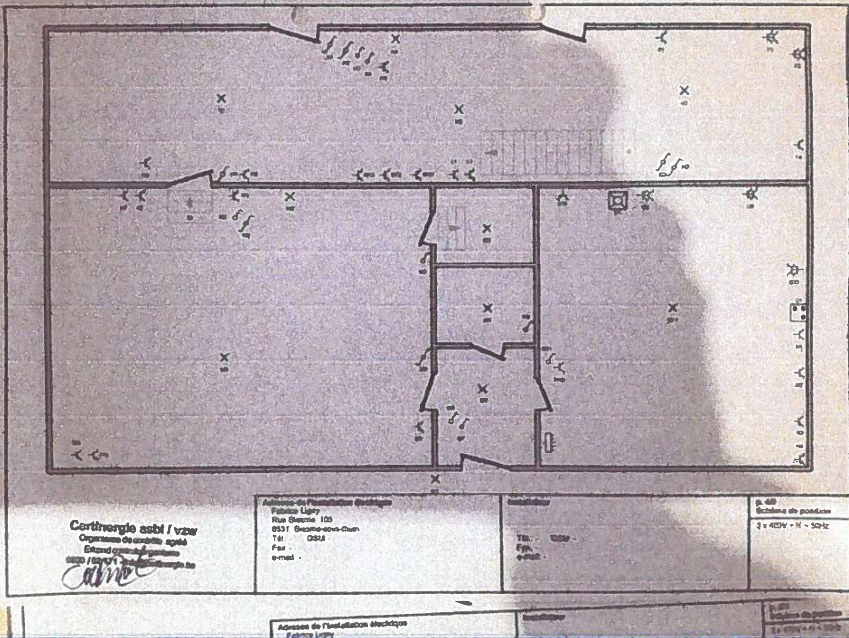
Siège social : 57 Rue Haute Voie, 4537 Verlaine  
 Siège d'exploitation : 367 Avenue Louise, 1050 Bruxelles  
 Siège d'exploitation : 11 Chaussée de Bruxelles, 1300 Wavre  
 Siège d'exploitation : Martelarenplein 20E 3000 Leuven  
 N° de compte : BE57 0688 9789 1035  
 TVA : BE0536501654

Site internet: www.certinergie.be  
 Tél: 0800 82 171  
 Mail : info@certinergie.be

Schéma(s) unifilaire(s) de l'installation



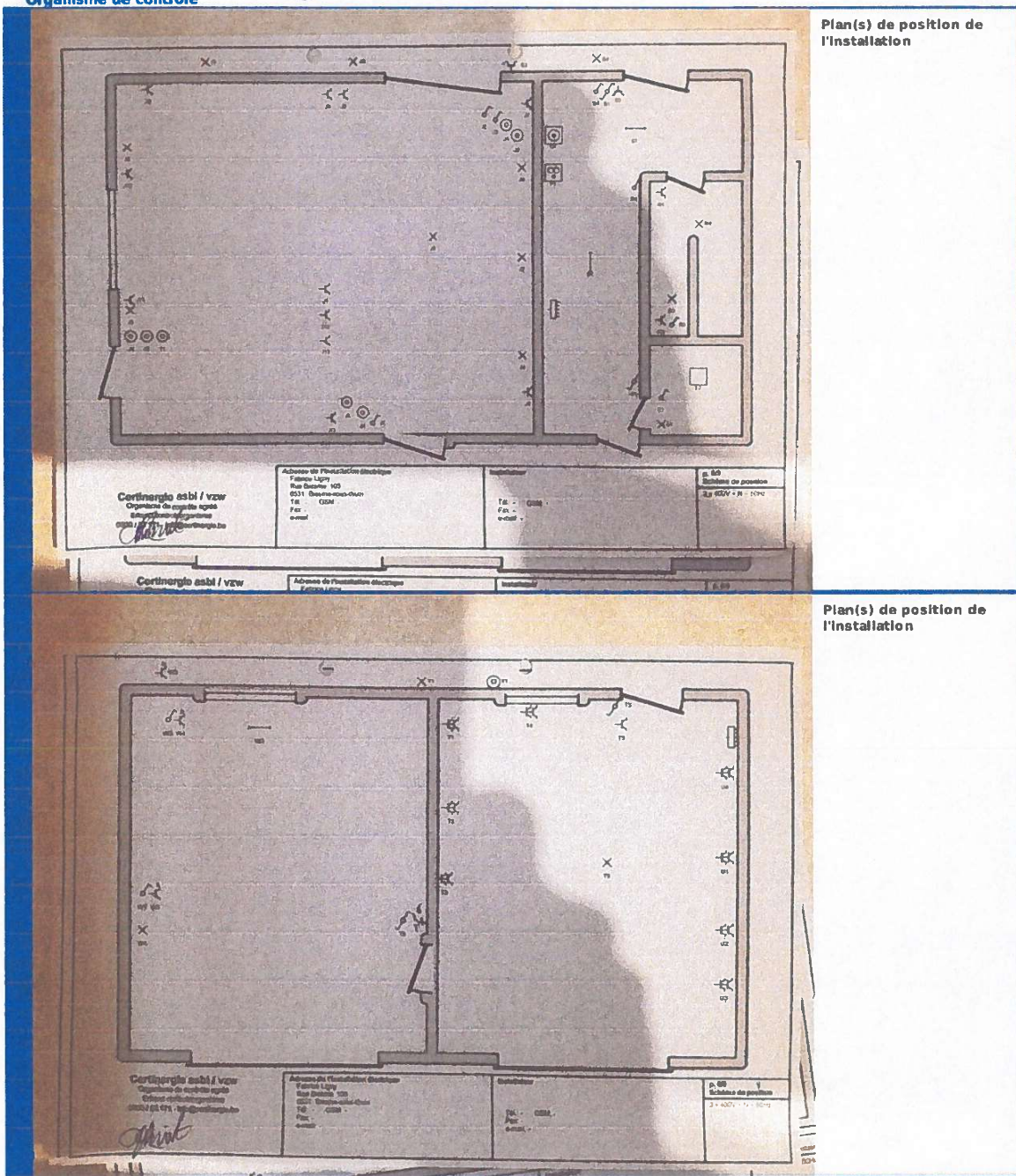
Plan(s) de position de l'installation



**Certinergie ASBL - Organisme de contrôle agréé**

Siège social : 57 Rue Haute Voie, 4537 Verlaine  
 Siège d'exploitation : 367 Avenue Louise, 1050 Bruxelles  
 Siège d'exploitation : 11 Chaussée de Bruxelles, 1300 Wavre  
 Siège d'exploitation : Martelarenplein 20E 3000 Leuven  
 N° de compte : BE57 0688 9789 1035  
 TVA : BE0536501654

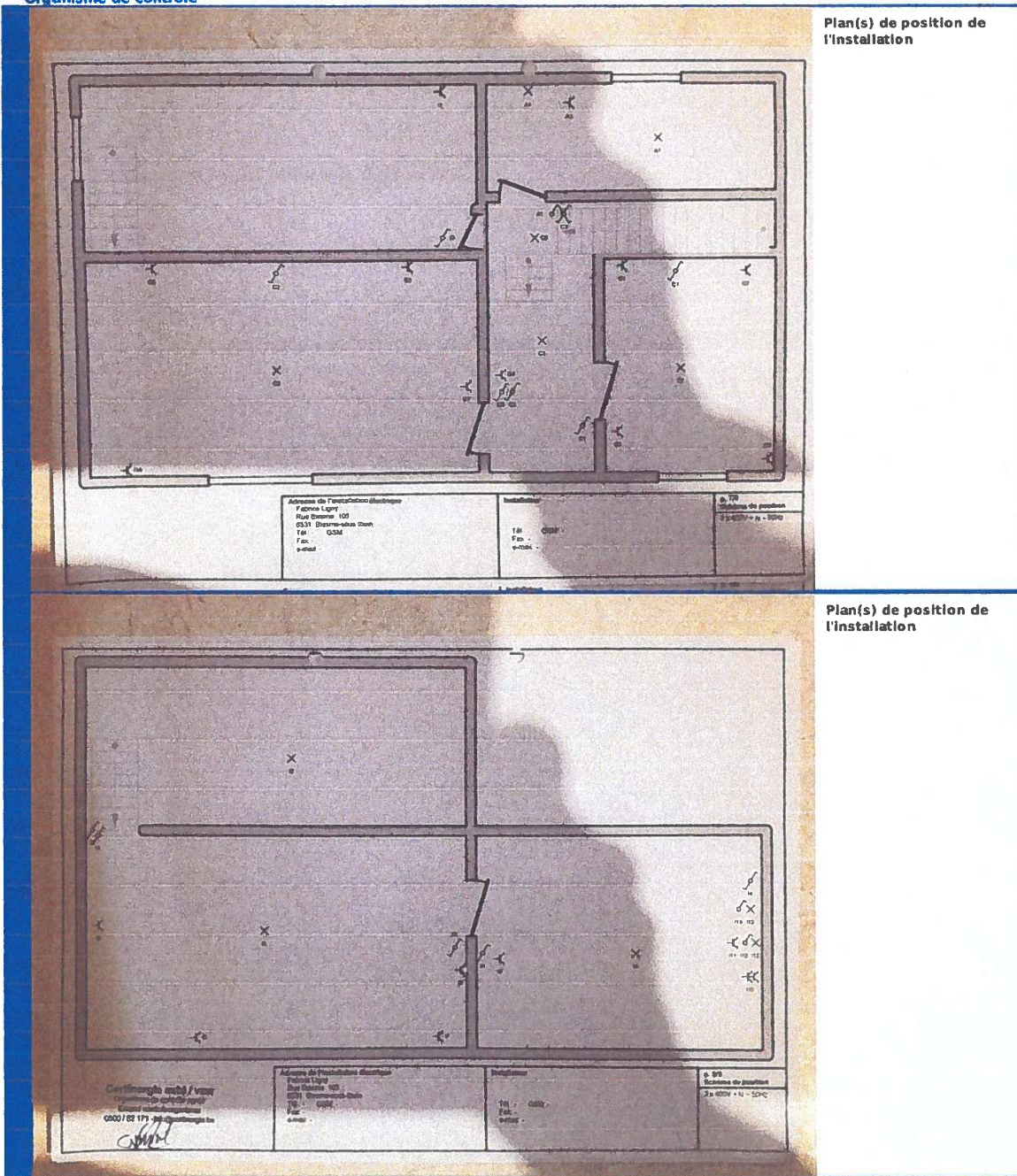
Site internet: [www.certinergie.be](http://www.certinergie.be)  
 Tél: 0800 82 171  
 Mail : [info@certinergie.be](mailto:info@certinergie.be)



**Certnergie ASBL - Organisme de contrôle agréé**

Siège social : 57 Rue Haute Voie, 4537 Verrière  
Siège d'exploitation : 367 Avenue Louise, 1050 Bruxelles  
Siège d'exploitation : 11 Chaussée de Bruxelles, 1300 Wavre  
Siège d'exploitation : Martelarenplein 20E 3000 Leuven  
N° de compte : BE57 0688 9789 1035  
TVA : BE0536501654

☎ ☎  
Site internet: [www.certnergie.be](http://www.certnergie.be)  
Tél: 0800 82 171  
Mail : [info@certnergie.be](mailto:info@certnergie.be)



**Certinergie ASBL - Organisme de contrôle agréé**

Siège social : 57 Rue Haute Voie, 4537 Verlaines  
Siège d'exploitation : 367 Avenue Louise, 1050 Bruxelles  
Siège d'exploitation : 11 Chaussée de Bruxelles, 1300 Wavre  
Siège d'exploitation : Martelarenplein 20E 3000 Leuven  
N° de compte : BE57 0688 9789 1035  
TVA : BE0536501654

Site internet: [www.certinergie.be](http://www.certinergie.be)  
Tél : 0800 82 171  
Mail : [info@certinergie.be](mailto:info@certinergie.be)